

Komisyon Episkopal Nasyonal Jistis ak Lapè
Commission Episcopale Nationale Justice et Paix

Secrétariat national
BP 1572
Port-au-Prince Haïti 6110
Tel / Fax 222 78 99 – tel 2101207
justicepaixha@yahoo.com
www.forumcitoyen.org.ht/jilap

Message du troisième Congrès National de Justice et Paix
Thorland du 28 novembre au 2 décembre 2006

La Commission Justice et Paix, une institution de l'Eglise catholique engagée dans la promotion des droits humains, pour le respect de la dignité des personnes et la défense de leurs droits, s'est réunie avec toutes les Commissions diocésaines et paroissiales à Thorland chez les Pères Salésiens pour célébrer son troisième Congrès national sous le thème : « *Justice et Paix : renforcer sa base dynamique pour construire la paix dans les communautés* ».

Les participant(e)s saluent et encouragent tous ceux et toutes celles qui s'engagent pour le respect de la dignité et les droits des personnes dans le pays ;
Ils/elles saluent les autorités religieuses et les fidèles qui croient en Dieu et qui croient dans la dignité de chaque personne humaine, don de Dieu ;
Ils/elles saluent les agents de l'Etat qui s'engagent sérieusement pour le respect des droits humains.

Le Congrès nous a permis de réfléchir ensemble et de découvrir que l'engagement pour le respect de la dignité et les droits des personnes doit être considéré comme un vrai engagement pastoral pour des croyants qui partagent leur conviction et détermination ; cet engagement demande des actions conséquentes.

L'engagement pour la Paix est un chemin pour construire une démocratie qui permet à tous et à toutes d'assumer leurs responsabilités comme citoyens et citoyennes ; surtout il faut chercher à comprendre le sens des collectivités territoriales et leur fonctionnement afin de permettre à tous et à toutes de participer correctement au développement économique et politique de leur région.

Le Congrès nous a fait saisir mieux l'importance des familles, base de la société, et d'une façon particulière l'importance des femmes dans la société haïtienne. Donc, pour qu'il y ait la Paix dans la société, il faut qu'il y ait Paix dans les familles.

Ces réflexions nous ont fait voir que l'engagement pour la Paix est un processus qui exige persévérance.

Ces réflexions nous mènent aux constats suivants :

Nous constatons le manque de respect pour les droits humains fondamentaux, comme le droit à la nourriture, la santé, l'éducation et le travail ;

Nous constatons que l'insécurité et la violence dans le pays n'épargnent personne ; comme le kidnapping, les assassinats, les mutilations de tout genre ;

Nous constatons le grand nombre d'enfants qui ne fréquentent pas les écoles, la quantité de jeunes au chômage ou qui ne jouissent pas d'une formation adaptée ;

Nous constatons comment le système judiciaire n'est pas proche des gens, et comment il fonctionne en faveur de ceux et celles qui ont de l'autorité, du pouvoir, des relations ou de l'argent ;

Nous constatons les maladies comme le sida, la tuberculose, les cancers, le cholera qui font rage, tandis que les hôpitaux ne procurent pas les soins nécessaires ;

Nous constatons comment notre société est divisée et fractionnée.

Devant ces constats, la Commission Episcopale Nationale **Justice et Paix déclare** :

L'Etat et les secteurs concernés du pays doivent prendre leurs responsabilités afin de faire respecter la dignité et les droits des personnes, de façon à ouvrir la route pour une vraie justice sociale dans le pays ;

Il faut que finisse le règne de l'impunité ; les coupables doivent payer et réparer leurs méfaits selon les exigences de la loi. La peine capitale, que certains souhaitent voir appliquée, ne peut résoudre la question de l'insécurité ;

Les responsables de l'éducation doivent prendre leurs responsabilités pour permettre aux enfants de jouir de l'instruction et aux jeunes de se former correctement, de développer leur esprit et de réussir leur vie ;

Il faut réaliser une bonne réforme du système judiciaire, avec la participation des citoyens ;

Les responsables du Ministère de l'Agriculture doivent encourager la production locale par un bon encadrement des paysans ;

L'Etat ensemble avec tous les citoyens et toutes les citoyennes doivent soigner l'environnement en vue d'un vrai développement national. La Commission exprime sa sympathie aux victimes des récents désastres naturels à Port-au-Prince et dans plusieurs villes de province ;

L'Etat doit contrôler la circulation des armes dans le pays et opérer un désarmement correct sans exception ;

L'état doit payer les employé(e)s de l'administration publique correctement, de sorte qu'ils/elles puissent rendre un meilleur service ;

Les citoyens et citoyennes doivent se savoir responsables, même après les élections, et exiger que leurs élus s'acquittent de leurs devoirs ;

Les responsables de l'Eglise catholique doivent s'engager davantage et de façon plus concrète pour que la Paix dans le pays devienne une réalité.

De son côté la Commission Episcopale Nationale Justice et Paix, qui est déjà présente à travers le pays dans plus de 200 localités, s'engage pour rendre plus effective sa présence dans les différentes localités, afin d'assurer un meilleur accompagnement de toute personne de bonne volonté dans la construction d'une Paix véritable, qui se fonde sur le respect des personnes, le développement, la justice et la solidarité.

La Commission salue et remercie tous ceux et toutes celles qui se dévouent pour que la Paix s'établisse définitivement dans le pays.

*Port-au-Prince, 1 décembre 2006
Suivent les signatures des participants
Le texte créole est original*